

Agent mouillant pour le gazon ornemental et de sport

- Combine les avantages d'un agent mouillant et ceux d'un agent polymère.
- Stimule la pénétration rapide de l'eau dans la couche herbeuse
- Améliore le bénéfice apporté par l'eau au niveau des racines de la plante
- Stimule la croissance racinaire et la santé du gazon
- Limite des effets de la sécheresse

Teneur	15–25 % méthyloxirane, polymère avec oxirane
Formulation	Concentré soluble dans l'eau (SL)
Efficacité	Qualibra combine les avantages d'un pur agent mouillant et d'un pur agent polymère. Avec Qualibra, l'eau pénètre rapidement à travers la couche herbeuse et est ensuite emmagasinée profondément et régulièrement au niveau des racines, là où elle est le plus utile à la plante. La croissance racinaire et la santé du gazon sont stimulées dans la mesure où les conditions favorisant l'apparition de maladies sont réduites. Les effets de la sécheresse sont limités par une meilleure utilisation des ressources de l'irrigation.
Emploi	<p>20 l/ha pour un volume d'eau de 500 à 1000 l par hectare. Traiter à intervalles mensuels (4 à 6 semaines) pour prévenir l'apparition de plaques sèches (dry patch) et favoriser la gestion de l'eau. Utiliser Qualibra du printemps (mars/avril) à l'automne. Si nécessaire, le traitement peut être toutefois appliqué toute l'année. Arrosage après traitement à 2 à 3 mm (2 à 3 l/m²).</p> <p>Qualibra est tolérée par toutes les variétés de gazon. Pour une qualité optimale du gazon, Qualibra doit être accompagné d'un entretien du gazon afin de soutenir la bonne santé de celui-ci.</p>
À observer	Eviter la dérive de la bouillie sur les surfaces environnantes. Ne pas traiter sur sol gelé.
Préparation de la bouillie	Remplir la moitié du réservoir d'eau, ajouter la quantité de produit nécessaire, mettre le brasseur en marche et compléter avec de l'eau. Une fois la bouillie préparée, l'employer dans les 24 heures. Diluer la bouillie restante à 1:10 et la verser sur les surfaces préalablement traitées. Rincer soigneusement l'emballage du produit à l'eau et ajouter celle-ci à la bouillie.
Propriétés	Respecter les mesures de précaution indiquées sur l'emballage.
Emballages	10 l, 2x 10 l
Marque	® = Marque déposée d'une société du groupe Syngenta
Version	54641/0318